

**Royaume du Maroc**  
**Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle**  
**Département de la Formation Professionnelle**



**SYSTÈME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**  
**AU MAROC**

**Présenté par :**

**La Délégation Régionale de la Formation Professionnelle - Fès-**

***27 Septembre 2011***

# PLAN DE L'INTERVENTION

➔ **FONDEMENTS DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

➔ **MISSIONS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

➔ **ORGANISATION ACTUELLE DE SECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

➔ **QUELQUES INDICATEURS DU SYSTEME DE LA F.P**

➔ **PRINCIPAUX AXES DE DEVELOPPEMENT DE LA F.P**

➔ **VISION STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE A L'HORIZON 2020**

# FONDEMENTS DE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE AU MAROC

- **Charte Nationale d'Education et de Formation, adoptée en 1999 ;**
- **Déclaration du Gouvernement devant le Parlement en 2007;**
- **Plan d'urgence en 2008 .**

# MISSIONS DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

## AU MAROC

### Levier pour :

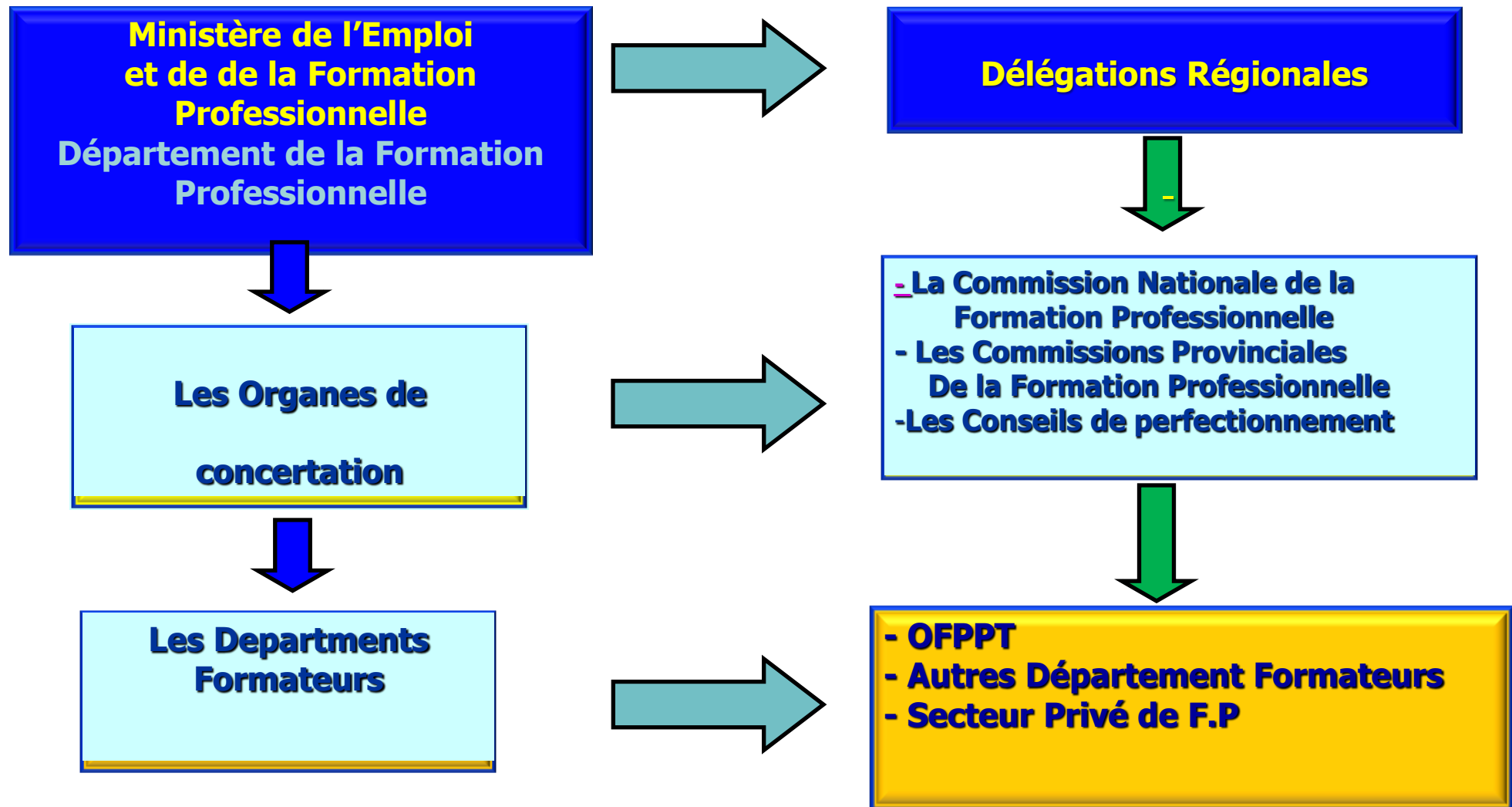
- **La satisfaction des besoins en compétences des entreprises;**
- **La promotion de l'emploi des jeunes;**
- **L'amélioration de l'employabilité des travailleurs.**

# **ORGANISATION ACTUELLE DU SECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE**

**Le Secteur de la Formation Professionnelle marocain est structuré actuellement au tour de trois composantes principales :**

- Le Ministère de l'emploi et de la Formation Professionnelle
  - Département de la Formation professionnelle- ;****
- Les organes de concertation ;**
- Les opérateurs de formation .**

# ORGANISATION ACTUELLE DU SECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE



# LES ORGANES DE CONCERTATION

## A- Au niveau national :

### Commission Nationale de la Formation Professionnelle( CNFP)

**Mission :** Participer à la définition des orientations générales, à la coordination et à l'évaluation des activités du secteur .

La CNFP est Présidée par le **Ministre chargé de la Formation Professionnelle** et Regroupe les **départements formateurs, les organisations et chambres Professionnelles, et les partenaires sociaux.**

# LES ORGANES DE CONCERTATION

## B- Au niveau provincial :

### Commission Provinciale de la Formation Professionnelle ( CPFP)

#### Mission :

**Adaptent les propositions de la carte de la Formation Professionnelle aux réalités locales et établie les recommandations nécessaires pour un développement harmonieux de la Formation Professionnelle dans le contexte spécifique à chaque province.**

**La CPFP est Présidée par les Walis / gouverneurs et réunissent les acteurs locaux concernés.**



# LES ORGANES DE CONCERTATION

## C- Au niveau de l'établissement de formation : des Conseils de Perfectionnement (CP);

### Missions :

- Adaptent les contenus techniques et pédagogiques des formations aux besoins locaux
- Veillent à la qualité des formations
- Incitent les entreprises à adhérer à la FP alternée et l'organiser
- Suivent et évaluent les activités des modes de formation.

Les CP sont Institués au niveau d'un ou plusieurs établissement de Formation Professionnelle et ils sont Présidés par le Patronat.

# LES DÉPARTEMENTS FORMATEURS

## Les opérateurs de formation :

**Missions** : Les établissements de formation mettent en œuvre la politique arrêtée pour le secteur ;

➤ L'OFPPT(\*) constitue le principal instrument de l'Etat en matière de FP 80% des effectifs (du secteur public) ;

➤ Les autres départements formateurs publics qui se chargent de 20% des effectifs sont : l'Agriculture, Tourisme, Pêches maritimes, Artisanat, Jeunesse et Sport, Entraide nationale, Chambres Professionnelles ..etc

**Le secteur privé : forme 25% des effectifs globaux de la FP.**

## Quelques indicateurs du Système de FP

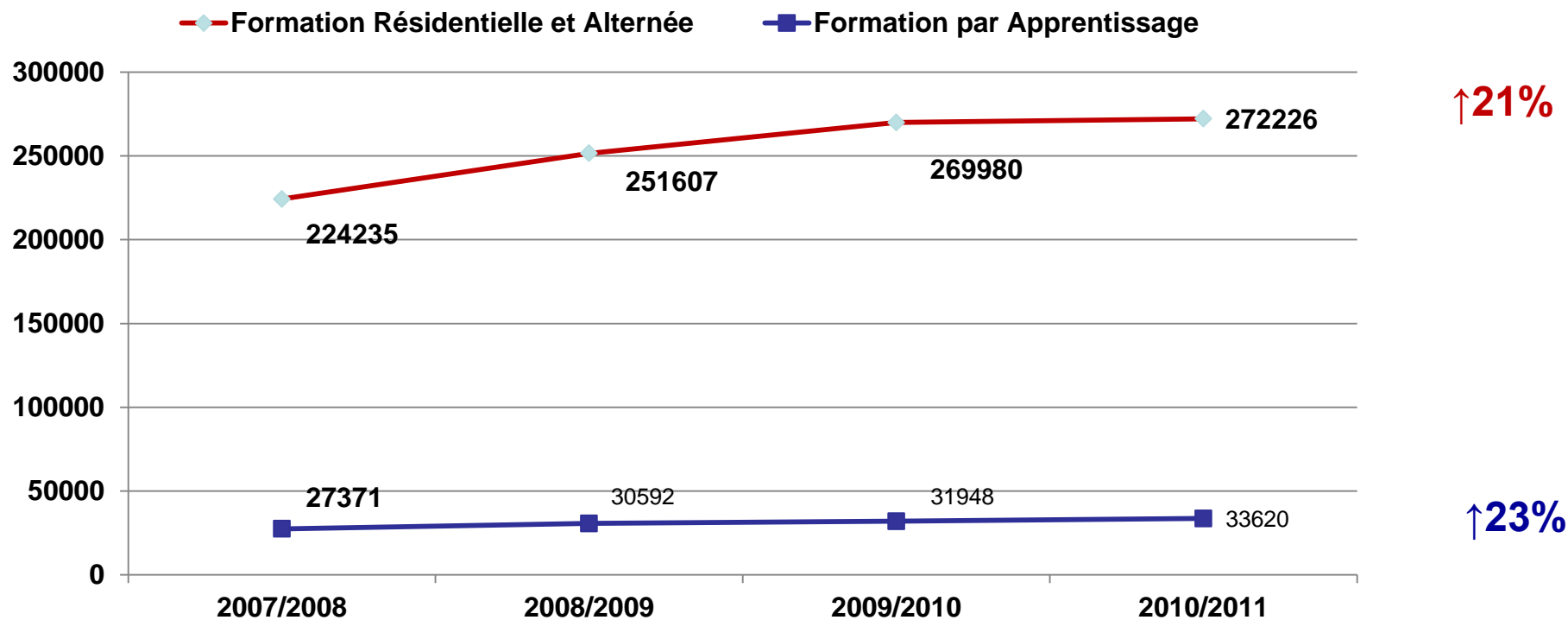
Le Maroc a engagé, il y a une décennie, une grande et nécessaire réforme de son Système d'Éducation et de Formation.

Principaux indicateurs du Système de Formation Professionnelle (2010/2011):

- **4** niveaux de formation (S, Q, T et TS ).
- **305 846** stagiaires formés dont **42%** de filles : **229 372** dans le secteur public et **76 474** dans le secteur privé.
- **2,3** candidats par place offerte.
- **148 470** lauréats au titre de 2010.
- Objectif 2008-2012 : **750.000** lauréats.
- Rendement externe : **64%** (9 mois après l'obtention du diplôme - P 2008)  
: **76.6%** (3 ans après l'obtention du diplôme -P 2006).
- Rendement interne : **67%**

# Evolution des effectifs des stagiaires 2007/2008 à 2010/2011

## Par mode de formation



# Principaux axes de développement de la F.P

Une **politique sectorielle** a été engagée par le Ministère avec les entreprises et les branches professionnelles pour les impliquer dans tout le processus de formation, en vue d'adapter les compétences aux besoins du marché du travail.

La stratégie mise en place s'articule autour des axes suivants:

- 1.L'adoption de l'**Approche Par Compétences (APC)** pour l'ingénierie du système de formation professionnelle (SFP)
- 2.Le développement des **outils sectoriels de gestion des marchés de l'emploi et de la formation**
- 3.Le développement de modes de formation qui consacrent le milieu du travail comme espace de formation notamment **l'apprentissage**
- 4.Mise en œuvre de programmes sectoriels pour répondre aux besoins en compétences dans les **Métiers Mondiaux du Maroc**
- 5.La **gestion déléguée de la formation**: l'Etat délègue aux entreprises et aux branches professionnelles la gestion de la formation
- 6.La mise en place de **mécanismes d'aide aux entreprises** pour réussir les recrutements et la formation en cours d'emploi
- 7.Le développement de la **formation professionnelle privée**
- 8.La formation au profit des populations vulnérables, notamment les **pensionnaires des établissements pénitentiaires**
9. La mise en place d'un **système externe d'évaluation** du dispositif de FP

# 1<sup>er</sup> axe: Ingénierie du Système de FP selon l'APC

- ✓ Un grand chantier a été ouvert en 2003 pour la réingénierie du SFP selon une approche par compétences.
- ✓ Ce chantier structurant, qui se poursuivra durant la prochaine décennie, permet de remplacer la logique de formation qui prévalait par une logique de réponse des besoins en compétences des entreprises.
- ✓ L'APC induit une forte implication des professionnels dans tout le processus de formation.
- ✓ L'APC s'appuie sur:
  - l'identification des besoins en compétences sur la base de l'analyse des situations de travail (AST) dans les entreprises.
  - Le développement des programmes de formation sur la base des référentiels de compétences élaborés à partir des AST
  - **Il est prévu d'implanter l'APC dans 403 autres établissements de formation à l'horizon 2015.**

## **2<sup>ème</sup> axe: Développement des outils sectoriels de gestion des marchés de l'emploi et de la formation**

- **Une opération structurante a été engagée en 2004 pour élaborer selon l'APC les outils sectoriels de gestion du marché de l'emploi et de la formation: les Répertoires Emplois-Métiers (REM) et les Référentiels Emplois-Compétences (REC).**
- **Ces outils permettent:**
  - ✓ **aux entreprises de mieux identifier leurs besoins en compétences**
  - ✓ **au secteur de la formation de développer des programmes se rapprochant au mieux de la demande des entreprises**
  - ✓ **aux opérateurs d'intermédiation de disposer d'instruments de rapprochement entre l'offre et la demande d'emploi et d'orientation des demandeurs de formation et d'emploi.**

## 2<sup>ème</sup> axe: Développement des outils sectoriels de gestion des marchés de l'emploi et de la formation

Trois secteurs prioritaires viennent d'être dotés de REM et de REC:

Secteur	Nombre de fiches REM	Nombre de fiches REC
Tourisme / hôtellerie	30	32
Textile/habillement	30	64
Technologie d'Information et de Communication	35	45



Le défi pour le Maroc est de doter, à moyen terme, tous les secteurs économiques de REM et de REC et d'assurer leur mise à jour pour tenir compte des mutations que connaît le marché du travail.



## 3<sup>ème</sup> axe: Développement de la formation par apprentissage

- Formation professionnelle, instituée par la loi 12.00 adoptée en 2000
- Formation qui se déroule à raison de **80% de sa durée globale en entreprise**, complétée par une formation générale et technologique par un centre de formation par apprentissage (CFA)
- Formation organisée dans le **cadre de conventions** avec les EFP publics et privés , les chambres, fédérations et associations professionnelles, les entreprises, les organisations non gouvernementales (ONG), ...
- Elaboration dans le cadre du plan d'urgence d'un programme ambitieux pour le développement de ce mode de formation pour accompagner les plans de développement sectoriels, notamment le Plan Maroc Vert pour l'Agriculture, la Vision 2015 pour l'Artisanat, le Plan Azur pour le Tourisme

# 3<sup>ème</sup> axe: Développement de la formation par apprentissage

## Secteur de l'Agriculture:

- Le secteur agricole est le principal employeur (43% des emplois) et dispose depuis 2008 d'une stratégie : le Plan « Maroc Vert ».
- La formation par apprentissage constitue le mode le plus approprié pour préparer une nouvelle génération d'agriculteurs mieux qualifiés et plus ouverts aux innovations technologiques.
- Une étude a été réalisée en 2008 dans les bassins agricoles pour définir les métiers porteurs dans lesquels l'apprentissage peut être développé et pour cerner le potentiel de formation par apprentissage offert dans ces métiers.
- Un plan de formation par apprentissage de 60.000 filles et fils d'agriculteurs dans les métiers porteurs est en cours de réalisation au titre de 2008-2012 avec les exploitations agricoles, le réseau de formation agricole et les ONG (Maisons Familiales Rurales).

# 3<sup>ème</sup> axe: Développement de la formation par apprentissage

## Secteur de l'Artisanat:

- Le secteur de l'artisanat est l'un des principaux leviers de développement social et économique et dispose depuis 2007 d'une stratégie: La « Vision 2015 ».
- La formation par apprentissage constitue le mode le plus approprié pour doter le secteur d'artisanat de la main d'œuvre qualifiée nécessaire.
- Une étude a été réalisée en 2008 dans les bassins d'artisanat pour définir les métiers porteurs dans lesquels l'apprentissage peut être développé et pour cerner le potentiel de formation par apprentissage offert dans ces métiers.
- Un plan de formation par apprentissage de 60 000 jeunes dans les métiers porteurs au titre de 2008-2012 est en cours de réalisation avec les artisans et les chambres d'artisanat.

# 3<sup>ème</sup> axe: Développement de la formation par apprentissage

## Secteur du Tourisme:

- Le secteur dispose de plusieurs plans de développement, dont le Plan Azur .
- Un plan de formation a été mis en place avec les professionnels et a démarré en 2008 pour former 67.000 lauréats à l'horizon 2012, dont 10.000 par apprentissage.

## 3<sup>ème</sup> axe: Développement de la formation par apprentissage

### Nouvelle approche pour le développement de l'apprentissage: création de Centres de Formation par Apprentissage Intra-Entreprises (CFA-IE):

En plus des établissements de formation résidentielle, un programme de création de CFA-IE a été lancé en 2004 notamment dans les secteurs du Textile et de l'Hôtellerie.

- L'accompagnement des entreprises participant à ce programme leur permet d'organiser et structurer l'opération de recrutement de leurs salariés et développer des compétences en adéquation avec leurs besoins. A ce jour, **59 CFA IE** sont créés et d'autres sont en cours de création.
- De l'avis de tous les professionnels, le programme CFA-IE a permis aux entreprises accompagnées de mettre en place un mécanisme approprié pour développer leurs ressources humaines, et ce en adéquation avec leurs besoins en compétences (**coût pour l'Etat: le 1/3 du coût réel**).

## 4<sup>ème</sup> axe: Mise en œuvre de programmes sectoriels pour répondre aux besoins en compétences dans les Métiers Mondiaux du Maroc

- La stratégie industrielle a identifié les secteurs de l'automobile, de l'aéronautique & spatial, de l'électronique, de l'offshoring, du Textile & Cuir et de l'Agroalimentaire comme nouveaux métiers mondiaux du Maroc et comme moteurs de croissance pour son économie eu égard au potentiel qu'ils recèlent, notamment en matière de création d'emploi
- La mise en œuvre du Pacte National pour l'Emergence Industrielle permettra la création de 220.000 nouveaux emplois sur la période 2009-2015 dans ces six secteurs.

## 4<sup>ème</sup> axe: Mise en œuvre de programmes sectoriels pour répondre aux besoins en compétences dans les Métiers Mondiaux du Maroc

- Le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle accompagne le Pacte National pour l'Emergence Industrielle par le développement d'une offre de formation en partenariat avec les branches professionnelles pour satisfaire les besoins exprimés.

Secteurs	TOTAL des Lauréats
Offshoring	70 000
Automobile	70 000
Aéronautique et Spatial	15 000
Électronique	9 000
Textile et Cuir	32 000
Agroalimentaire	24 000
<b>TOTAL</b>	<b>220 000</b>

## 15<sup>ème</sup> axe: Gestion déléguée des établissements de la formation

- La politique contractuelle engagée par le Ministère avec des associations professionnelles depuis 1987 a été couronnée par la **création en 1996 d'une Ecole d'Ingénieurs dans le Textile (ESITH)** en partenariat avec la fédération professionnelle du secteur qui emploie 200.000 salariés.
- Cette Ecole **publique** est **gérée par une société privée créée avec les professionnels du secteur**. Depuis sa création, l'ESITH a formé environ **2000 cadres** avec un taux d'insertion avoisinant les **100%** et un **coût de formation 50% moins cher** que les **coûts enregistrés dans les Ecoles d'Ingénieurs Publiques**.



# 15<sup>ème</sup> axe: Gestion déléguée des établissements de la formation

Le Ministère a démarré la réalisation de 7 établissements de formation, dont la gestion est confiée à des sociétés de droit privé créées par les professionnels concernés:

1. L'Ecole Supérieure de Création et de Mode en partenariat avec la Fédération Professionnelle du Textile pour accompagner la mutation des entreprises du textile vers le produit fini.
2. L'Institut Supérieur de Formation aux Métiers de l'Audio-Visuel et du Cinéma, en partenariat avec les professionnels du secteur, pour accompagner les changements que connaît le Maroc dans l'environnement de l'Audiovisuel et du Cinéma
3. L'Institut des métiers de l'aéronautique à Casablanca en partenariat avec le GIMAS
4. Le Centre de Formation aux Métiers de l'Automobile de Tanger, en partenariat avec Renault pour assurer des formations adaptation à l'embauche et des formations continues en vue de répondre aux besoins en compétences de Renault
5. Trois Instituts des métiers de l'automobile à Casablanca, Tanger et Kénitra en partenariat avec l'AMICA pour répondre aux besoins des équipementiers automobiles

## **6<sup>ème</sup> axe: Le développement des mécanismes de formation en cours d'emploi.**

Le Ministère a mis en place en 1996 des **mécanismes de financement de la formation en cours d'emploi**, qui ont permis le développement d'un marché concurrentiel de la formation continue. **Ces mécanismes sont actuellement en cours de refonte.**

**Le Ministère a lancé deux opérations structurantes au cours des dernières années:**

▪ **Une opération de Validation des Acquis de l'Expérience Professionnelle** dans le secteur BTP qui est à sa 4<sup>ème</sup> édition et qui est en cours d'élargissement à d'autres secteurs.

▪ **Une opération de Qualification des Organismes de Conseil et de Formation en Cours d'Emploi (OCF)** qui a pour objectif d'éclairer les entreprises pour le choix des prestataires de conseil et de formation.

**5 domaines sont concernés par la qualification: l'analyse stratégique, l'ingénierie de formation continue, le management des ressources humaines, la démarche qualité et les formations techniques et transversales.**

Les organismes sont qualifiés pour un domaine déterminé **sur la base des compétences de leurs experts par rapport au référentiel de qualification.**

**La première opération lancée au titre de 2009 a permis de qualifier 486 experts relevant de 113 OCF**

## 7<sup>ème</sup> axe: Développement de la formation professionnelle privée

### Quelques indicateurs sur la Formation Professionnelle Privée (2010/2011):

- 1.667 Etablissements de Formation Professionnelle Privée (EFPP)
- 76.474 stagiaires.
- 45.726 lauréats au titre de 2010.

### Accréditation des EFPP (2003-2010) :

- 303 EFPP accrédités.
- 28.500 stagiaires en formation dans les EFPP accrédités, soit 38% de l'effectif global des stagiaires en formation professionnelle privée.
- Objectif à l'horizon 2012: 50% des stagiaires inscrits dans les EFPP accrédités

### Contribution de l'Etat aux frais de formation dans le secteur privé:

Lancement de l'opération en 2007 au profit des stagiaires du niveau Technicien Spécialisé

- 6.105 bénéficiaires avec une enveloppe de 18,3 millions de DHS
- Objectif 2012 : 8.000 bénéficiaires par an.

## **8<sup>ème</sup> axe: Programme de réinsertion socioprofessionnelle des pensionnaires des établissements pénitentiaires**

Développement de la formation professionnelle au profit des pensionnaires des établissements pénitentiaires en partenariat avec Fondation Mohammed VI pour la Réinsertion des Détenus, présidée par SA MAJESTE LE ROI.

- 40 centres de FP créés depuis 2002 .
- Effectif des **lauréats** depuis 2002-2009 : **11 045**
- Création de **9 nouveaux Centres** entre **2011-2013**

## 9<sup>ème</sup> axe: La mise en place d'un système externe d'évaluation du dispositif de FP

Le Ministère a mis en place progressivement un système externe d'évaluation qui s'articule autour de **Quatre axes**:

1. La mesure du rendement externe du système.
2. L'évaluation des établissements privés de Formation Professionnelle.
3. L'évaluation de la qualité de la formation dispensée par les opérateurs publics de formation .
4. L'évaluation de l'impact de la formation en cours d'emploi (FCE).

## 9.1- Mesure du rendement externe du système

- ✓ Le Ministère **réalise annuellement et depuis 1987 des enquêtes sur l'insertion des lauréats** dans la vie active **neufs mois après l'obtention du diplôme**, permettent de mesurer le niveau d'insertion de ces lauréats et le degré d'adéquation de la formation à l'emploi.
- ✓ Le Ministère réalise également des **enquêtes de cheminement professionnel des lauréats trois années après l'obtention du diplôme.**

Ces enquêtes font ressortir un **rendement externe(P.2008) de 64%** (9 mois après l'obtention du diplôme) et de **76.6%** (3 ans après l'obtention du diplôme .P2006).

La mise en place d'un système externe d'évaluation du dispositif de FP

## 9.2- Evaluation des établissements privés de Formation Professionnelle

Le Ministère a mis en place un dispositif qui s'articule autour :

- ✓ **de la Qualification des filières** de formation pour s'assurer de leur conformité avec les normes en vigueur.
- ✓ **et de l'accréditation des établissements** qui consiste à autoriser, après évaluation, ceux remplissant les conditions requises à organiser des examens au profit de leurs stagiaires et à **délivrer des diplômes reconnus par l'Etat.**

### 9.3- Evaluation de la qualité de la formation dispensée par les opérateurs publics de formation

Lancement l'année dernière d'un **programme national d'évaluation de la qualité de la formation professionnelle dispensée par les Opérateurs Publics.**

Le référentiel d'évaluation retenu intègre les 3 volets suivants:

- l'évaluation de **l'ensemble des aspects pédagogiques et administratifs** au sein d'un échantillon représentatif des établissements de formation.
- la réalisation d'une enquête directe sur un échantillon représentatif des lauréats des établissements retenus pour l'évaluation: « **La qualité de l'insertion constitue le reflet de la qualité du « produit de la formation ».**
- l'évaluation de la **perception des opérateurs économiques sur la qualité des compétences acquises** et leur adéquation avec les besoins de l'entreprise.



La mise en place d'un système externe d'évaluation du dispositif de FP

## 9.4- Evaluation de l'impact de la formation en cours d'emploi (FCE)

Mise en place entre 2004 et 2006, sous la supervision d'un Comité Scientifique Maroc-Européen, d'un **modèle économétrique pour évaluer l'impact de la FCE sur la compétitivité, la productivité et les compétences des entreprises.**

Ce modèle économétrique a été testé sur un échantillon de 356 entreprises dont 50% environ ont bénéficié des mécanismes de développement de la formation en cours d'emploi.

➤ **Les conclusions de cette 1ère enquête ont montré que les entreprises qui recourent à la formation continue et qui l'inscrivent dans leur stratégie de développement ont réalisé en moyenne, sur la période considérée, un gain supplémentaire respectivement de 14.5% et de 11.5% de leur chiffre d'affaires et de la valeur de leur production.**

# Vision stratégique de développement de la Formation Professionnelle à l'horizon 2020

## CONSITANCE DE L'ETUDE – 5 ETAPES

- **E1** : Elaboration du diagnostic du système actuel de la FP
- **E2** : Benchmark au niveau international
- **E3**: Propositions des axes de rénovation du système de la FP
- **E4**: Consolidation des Plans de formation à l'horizon 2020 et Contrats Programmes
- **E5**: Gestion et conduite du changement

# Vision stratégique de développement de la Formation Professionnelle à l'horizon 2020

## AXES DE RENOVATION

- La Gouvernance du système de la FP,
- L'articulation entre le pilotage stratégique et le pilotage opérationnel,
- Les aspects organisationnels, institutionnels et pédagogiques du dispositif,
- L'organisation et la gestion aux niveaux national, régional, local et sectoriel des différents modes de formations;
- Les modes d'organisation et de fonctionnement des EFP, leur degré d'autonomie de gestion, la vision des métiers de formateur, le niveau d'implication des professionnels dans la gestion et la mise en œuvre de la formation ;
- Les sources et procédures de financement de la FP et le système d'allocation des ressources.

# Vision stratégique de développement de la Formation Professionnelle à l'horizon 2020

## PILOTAGE DE L'ETUDE

- Comité Stratégique coprésidé par le DFP, Le Conseil Supérieur de l'Enseignement et la CGEM, regroupant toutes les parties prenantes du dispositifs de la FP
- Comité de Suivi, composé notamment des représentants du DFP, du CSE, de la CGEM, du DEN, du DES&FC, de l'OFPPPT et de la FMEPP.

# Vision stratégique de développement de la Formation Professionnelle à l'horizon 2020

## CALENDRIERS DE REALISATION

	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
<b>Semaines</b>	1	2 3 4	5 6 7 8 9 10 11 12	13 14 15 16	17 18 19 20	21 22 23 24
<b>Activités</b>						
Publication de l'appel d'offre						
Date limite de dépôt des offres						
Notification du choix de l'entité retenue						
Finalisation et présentation de la note méthodologique						
Réalisation de l'étude						
Présentation des résultats et rapport final						

**Merci pour votre Attention**